

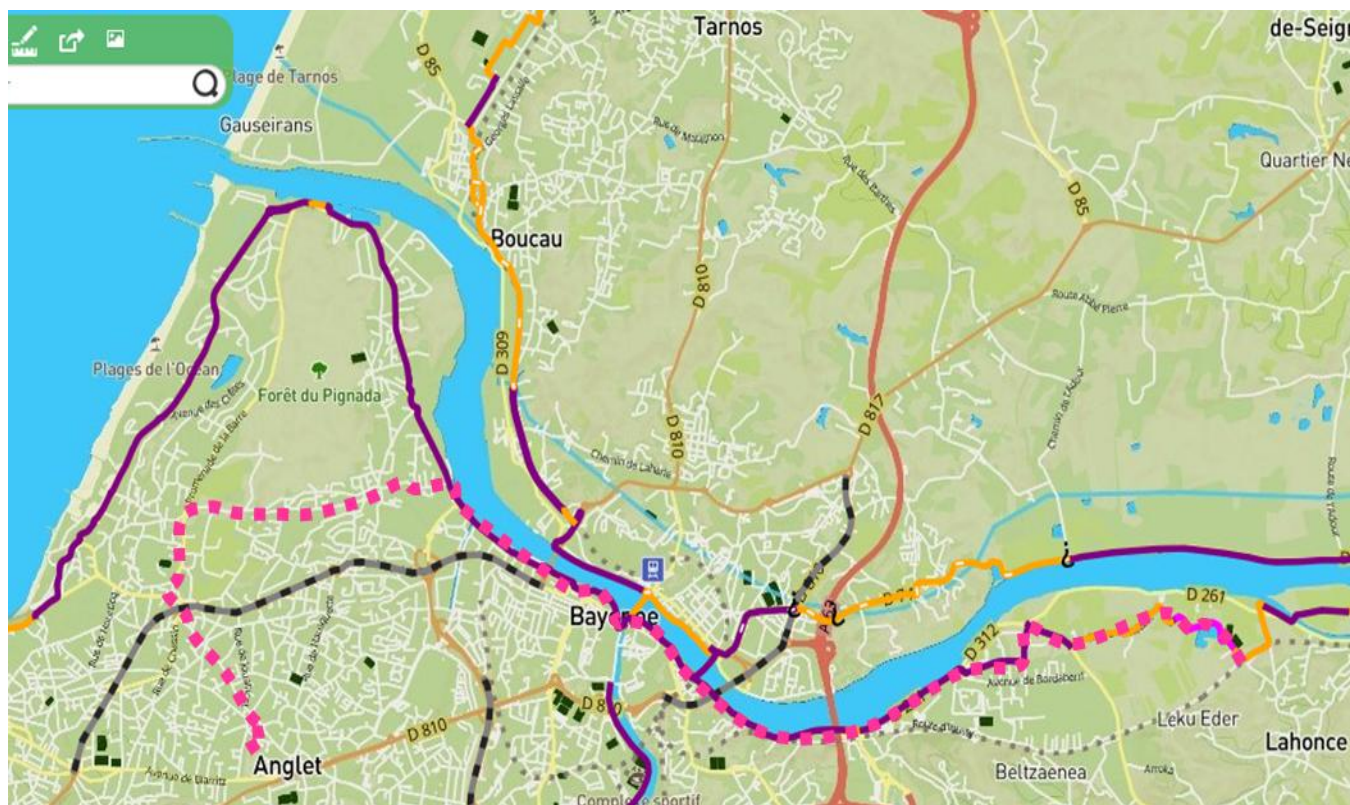
CONVERGENCE A VELO LAHONCE – ANGLET

JOURNEE TOUS A VELO 17 mai 2025

V17/04/25



Tracé du parcours (estimation de la distance 15 km)



CONVERGENCE A VELO TOUS A VELO 2025 – VILLE ANGLET

AF3V VAL ADOUR MARITIME

COLLECTIF BAS ADOUR MOBILITES

La ville d'Anglet en collaboration avec l'Association AF3V Val Adour maritime vous invite à partir d'une destination de votre choix en bord d'Adour sur la Véloroute 81 pour se retrouver **le 17 mai 2025 à 12h** dans le parc du **Centre de loisirs ALSH Baroja** à Anglet dans le cadre de sa journée **TOUS A VELO 2025**.

 Il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux ! Chacun est libre de faire comme il veut/peut. Sortie sous la responsabilité de chacun, port du casque conseillé.

***Retour libre** (individuel ou par petits groupes pourra être suggéré par le boulevard des plages, dont les derniers aménagements cyclistes (priorités) ne sont pas connus de tous).*

LE PARCOURS ET POINTS DE RENCONTRE

Départ 1 – 10h00 : parking des ateliers municipaux à Lahonce ([43.49044344271246, -1.397894113490938](https://www.google.com/maps/place/Lahonce,+France/@43.4904434,1.3978941,13z/data=!3m1!1e3!3m2!1s44271246!1s13490938)) Route des barthes Lahonce

Départ 2 – 10h30 parking du ponton de Mouguerre en face du Tabac Presse Le Ti'Fox ([43.48439428217144, -1.4463690079275042](https://www.google.com/maps/place/Mouguerre,+France/@43.4843942,1.446369,17z/data=!3m1!1e3!3m2!1s28217144!1s14463690079275042)) à Mouguerre.

Départ 3 – 11h00 parking du Quai Edmond Foy (au pied du Pont H. Grenet) ([43.49753617840097, -1.4850245941071083](https://www.google.com/maps/place/Bayonne,+France/@43.4975361,1.4850245,17z/data=!3m1!1e3!3m2!1s3617840097!1s14850245941071083)) Allées Marines à Bayonne

Départ 4 – 11h15 parking de l'Adour (Hermione) à Anglet ([43.504466310879565, -1.494956814032011](https://www.google.com/maps/place/Anglet,+France/@43.5044663,1.4949568,14z/data=!3m1!1e3!3m2!1s504466310879565!1s1494956814032011)) Avenue de l'Adour à Anglet

Puis parcours via l'Avenue de Montbrun jusqu'à la piste cyclable qui démarre au niveau de la Maison forestière (encadrement Police Municipale Anglet), Avenue Cestac, Promenade de la Barre, Place Leclerc

Puis Pont François Dommain, Rue des Cinq Cantons, Rue d'Ardenague, rue des Quatre Cantons, jusqu'au n° 37 rue des Quatre Cantons **Centre de Loisirs ALSH Baroja**.

A l'arrivée vers 11h45 : Tapas gourmands et boissons à déguster, cuisinées par les JEUNES CHEFS adolescents de l'Espace Jeunes pour financer un projet de voyage.

Mais aussi, village d'exposants, animations et jeux autour de la petite reine, démonstrations et essais de matériels, espace restauration ou pique-nique,

Informations et contact :

Val d'Adour Maritime ☎ : 06 77 82 25 73 mail : contact@valadourmaritime.com

Collectif Bas Adour Mobilités (collectifbasadourmobilites@gmail.com)

En amont de l'événement faites vérifier vos vélos avant de prendre la route avec [@clavette.cie](https://www.clavette.cie) ; [@txirrindola](https://www.txirrindola.com)

RAPPELS

Transports

Équipements obligatoires
à vélo

Nature de l'équipement	Sanctions en cas d'absence
 Casque (enfants jusqu'à 12 ans)	Amende Jusqu'à 750 €
 Gilet de haute visibilité (hors agglomération : la nuit ou en cas de luminosité insuffisante)	Jusqu'à 150 €
 Sonnette en bon état	Jusqu'à 38 €
 Éclairage en bon état de marche	Jusqu'à 38 €

Service-Public.fr